Envie de contribuer à l'**avenir du territoire** ?

Rejoignez le CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Des idées, du dialogue, des propositions.

VITRÉ COMMUNAUTÉ

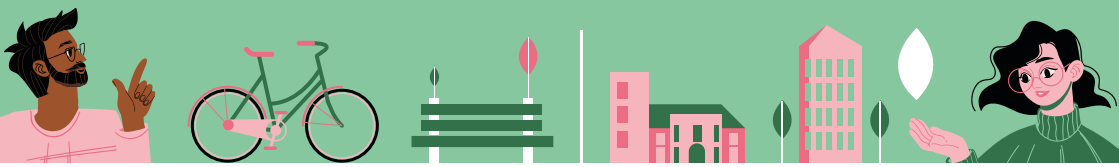

Qu'est-ce que le conseil de développement ?

Le conseil de développement est un espace de dialogue et de réflexion citoyenne où chacun peut exprimer ses idées pour construire collectivement les politiques publiques de demain.

Qui le compose ?

Le conseil de développement, **instance consultative**, est composé de citoyennes et de citoyens, habitants du territoire de Vitré Communauté.
Les membres du conseil de développement sont bénévoles, sans mandat politique.

Quel est son fonctionnement ?

Les membres travaillent en groupes de réflexion sur des thèmes qui concernent la vie quotidienne du territoire :

- **aménagement** du territoire,
- **transition** écologique et énergétique,
- **prévention** en santé,
- **attractivité** du territoire...

Les sujets peuvent être proposés par la communauté d'agglomération ou choisis par le conseil lui-même.

Les réflexions s'appuient sur des débats citoyens, des témoignages d'experts, des visites de terrain et des échanges d'expériences.

Les propositions sont ensuite transmises aux élus, pour éclairer leurs décisions.

Pourquoi s'engager ?

Pour faire entendre sa voix sur les grandes questions du territoire.
Pour construire des propositions concrètes avec d'autres citoyens.
Pour participer à l'avenir de Vitré Communauté, dans un cadre convivial et ouvert à toutes les idées.

Pour en savoir plus et nous rejoindre, écrivez-nous !

Sandra BOUILLON
conseil.developpement@vitrecommunaute.org
02 99 00 85 77
vitrecommunaute.bzh/codev

VITRÉ COMMUNAUTÉ